

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 90 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 8 Absent(s) excusé(s) : 14 Absent(s) : 5</i>
--	---	--

Date de convocation : 23 juin 2015

Vote(s) pour : 95
Vote(s) contre : 3
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 29 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Héléne KISSEL.

Point n° 2015-06-29-CC-6.3 :

Affectation du résultat de l'exercice 2014 - Budget Annexe "Archéologie Préventive".

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Compte Administratif 2014 de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole - Budget Annexe "Archéologie Préventive",

CONSIDÉRANT les résultats cumulés 2014, faisant apparaître :

- un déficit de la section d'investissement de 546,61 €,
- un déficit de la section de fonctionnement de 208 845,98 €,

PREND ACTE qu'aucune affectation de résultat n'est opérée au titre du Budget Annexe « Archéologie Préventive ».


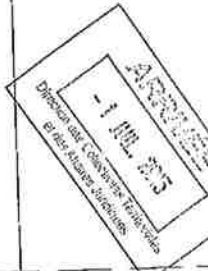
Pour extrait conforme
Metz, le 30 juin 2015
Le Président



Jean-Luc BOHL
Maire de Montigny-lès-Metz

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
 Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
 PREFÉCTURE DE LA MOSELLE –
 9 place de la Préfecture – BP 71014 –
 57034 METZ CEDEX 1

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 29 juin 2015.		Contrôle de légalité
Point 1 – Installation d'un nouveau Conseiller titulaire et d'un nouveau Conseiller suppléant.	1	
Point 2 – Election d'un membre du Bureau (et son annexe).	1	
Point 3 – Désignation dans divers organismes et Commissions.	3	
Point 4 – Comptes de Gestion 2014 :	4	
. nouvelle Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe A.	1	 Dohz - AR
. Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe B.	1	
. Communauté de Communes du Val Saint-Pierre - Annexe C.	1	
. Syndicat Mixte d'Aménagement du Site de Mercy - Annexe D.	2	
Point 5 – Comptes Administratifs :	1	
- Annexe : Rapport.	1	
- Annexe : Document.	1	
Point 6 – Affectation des résultats 2014.	6	
Point 7 – Décision modificative 1/2015 (et son annexe).	2	
Point 8 – Fixation du coefficient multiplicateur de TASCOM.	1	
Point 9 – Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation.	1	
Nombre total des actes transmis : 21 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 30 juin 2015
Le Président


 Jean-Luc BOHL
 Maire de Montigny-lès-Metz